

Nouvelles pratiques sociales



Une pratique d'accueil et de soutien aux personnes immigrantes et réfugiées

Entrevue avec Rivka Augenfeld

Danielle Desmarais et Jacqueline Martinez

Volume 3, numéro 2, automne 1990

Pratiques féministes

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/301085ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/301085ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université du Québec à Montréal

ISSN

0843-4468 (imprimé)

1703-9312 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Desmarais, D. & Martinez, J. (1990). Une pratique d'accueil et de soutien aux personnes immigrantes et réfugiées : entrevue avec Rivka Augenfeld. *Nouvelles pratiques sociales*, 3(2), 7–19. <https://doi.org/10.7202/301085ar>

Tous droits réservés © Les Presses de l'Université du Québec, 1990

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>



Une pratique d'accueil et de soutien aux personnes immigrantes et réfugiées

*Entrevue avec Rivka Augenfeld
Danielle Desmarais et Jacqueline Martinez*

Née de parents juifs polonais, émigrés au Canada après la Deuxième Guerre mondiale, Rivka Augenfeld a fait ses études à Montréal. Elle a brièvement travaillé au Congrès juif canadien avant d'entrer au Service d'assistance aux immigrants juifs, où elle œuvre depuis 1974. Elle est par ailleurs membre du Conseil canadien pour les réfugiés ainsi que coordonnatrice de la Table de concertation de Montréal pour les réfugiés.

Mme Augenfeld décrit d'abord sa pratique d'aide à l'établissement auprès des familles marocaines et russes arrivées à Montréal durant les années 70, et notamment l'aide matérielle et financière assumée par la communauté juive. Puis elle décrit les enjeux liés plus spécifiquement à la question de l'immigration, tant au niveau des politiques que dans la vie quotidienne des réfugiés sélectionnés ainsi que des requérants au statut de réfugiés. Elle souligne les incohérences des politiques d'immigration qui se sont succédées, leurs insuffisances, et les lenteurs administratives qui amènent les réfugiés et immigrants dans une position souvent profondément injuste: on les blâme, à titre d'exemple, de ne pas apprendre le français, alors qu'on n'offre pas à un grand nombre d'entre eux la possibilité réelle de le faire.

Mme Augenfeld parle des activités de la Table de concertation de Montréal pour les réfugiés, et décrit son nouveau projet de formation à l'intention des organismes et intervenants. Elle aborde enfin l'avenir du Québec, et la place que les Québécois de longue date font aux nouveaux venus, et de celle que ces derniers veulent occuper.

NPS – *Qui êtes-vous Rivka Augenfeld?*

R. Augenfeld – Pour parler de moi, il faudrait commencer par parler de mes parents... Ce sont des Juifs polonais qui ont vécu la dernière guerre en Pologne, et qui ont quitté tout de suite après la guerre pour essayer de trouver un pays d'asile. Ils ont passé trois ans en Autriche: ça a pris tout ce temps pour trouver un pays d'accueil. C'était avant qu'on utilise le terme «réfugié». On parlait de «personnes déplacées». Beaucoup d'enfants sont nés tout de suite après la guerre. J'étais l'une de ces enfants. Je suis née en Autriche, mais je n'ai pas la citoyenneté autrichienne, parce que tous les enfants qui sont nés à ce moment étaient apatrides. Mon premier pays, ce fut le Canada. Nous sommes arrivés en 1948, j'avais deux ans. Je ne me rappelle donc rien de cette période, mais elle a pourtant beaucoup marqué mes parents. J'ai été élevée avec toute l'histoire de mes parents et de leur communauté, leur communauté perdue. Mes parents étaient des militants de Vilna, qui est maintenant devenue Vilnius¹; mais pour eux, c'est toujours Vilna, l'une des communautés juives les plus importantes de la région.

NPS – *Comment vos parents ont-ils vécu la guerre?*

R. Augenfeld – Pour eux, ce fut sans doute moins pire que pour d'autres, puisqu'ils ne se sont jamais rendus jusqu'aux camps de concentration. Mon père était de Varsovie. Il est allé vers l'est; il s'est retrouvé à Vilna, où le père de ma mère était directeur d'école. Entre les deux guerres, il s'était développé une vie culturelle juive très riche, non orthodoxe, avec des écoles très modernes. Quand ma mère me raconte la pédagogie utilisée dans ces écoles, je trouve qu'on a rien inventé de plus progressiste. Ils ont développé un réseau d'associations culturelles, des écoles, des partis politiques. On trouvait ce modernisme partout en Europe de l'Est, mais particulièrement en Pologne où il y avait avant la guerre trois millions de Juifs. Il en restera très peu après la guerre.

Maintenant, il n'y a rien à visiter. Retourner là-bas, c'est comme aller au cimetière. Mes parents ont gardé des souvenirs intenses de cette période. J'ai toujours conservé une sorte de nostalgie de cette vie communautaire. Leur expérience m'a marquée. Même si je n'ai pas commencé dans le travail que je fais maintenant avec l'idée que mes parents étaient là, avant moi, il reste que c'est en eux que j'ai trouvé ma passion. Ce qui m'a frappée dans le travail que je fais, c'est qu'il y a des personnes extraordinaires qui viennent de milieux très différents, chacun avec sa passion: des personnes très engagées dans les mouvements sociaux, des

1. Capitale de la Lituanie.

personnes qui ont une passion pour la justice sociale. Ma passion vient d'un engagement politique que mes parents ont toujours eu, l'idée selon laquelle on ne peut pas vivre seulement pour soi, et qu'il faut toujours être impliqué dans quelque chose de plus large...

J'ai fait toutes sortes de choses, à différents endroits. À l'époque il n'y avait pas de cégep, alors j'ai fini l'école secondaire, à Outremont High, dans le quartier où j'habite maintenant, et puis je suis allée à l'université en sciences humaines, en littérature, en anthropologie, etc. Je n'ai jamais terminé mes études universitaires, mais la seule chose que j'ai véritablement accomplie pendant cette période, ce fut d'apprendre le français.

NPS – à McGill?

R. Augenfeld – En partie à McGill, puis pendant deux étés, avec des cours d'été à Saint-Pierre et Miquelon. Cette école d'été était organisée par l'Université de Toronto. C'était excellent. On habitait avec des familles. C'est pendant ce temps que j'ai appris à ne pas traduire dans ma tête, j'ai appris à être à l'aise même en faisant des fautes.

Mais pendant l'année, à l'université, j'avais toujours un problème. Dès qu'un livre devenait obligatoire, j'avais des problèmes à le terminer, même si je lisais trois autres livres à côté... Je suis partie travailler. En 1974, j'ai abouti au Service d'assistance aux immigrants juifs² (JIAS), où je suis toujours. J'ai grandi dans ce milieu. C'était très spécial pour moi; ça l'est toujours, 16 ans plus tard. Il y a eu beaucoup de changements. Le directeur de l'époque, le Dr Joseph Cage, fut l'un des premiers à Montréal à poser la question: «Quels sont les besoins spécifiques des personnes immigrantes?»

NPS – Cherchiez-vous un type d'emploi en particulier?

R. Augenfeld – Le Dr Cage me connaissait et m'a proposé d'enseigner l'anglais aux immigrants. Sans formation, j'avais carte blanche pour organiser des cours d'anglais. Alors j'ai inventé. J'ai trouvé du matériel. J'avais sept groupes, divisés selon leur «background». À l'époque, la clientèle de JIAS était surtout constituée de familles marocaines et russes. J'ai eu la chance de connaître ces familles dans une relation très positive. Certaines de ces personnes sont devenues mes clients par la suite.

2. Le Service d'assistance aux immigrants juifs (*Jewish Immigrant Aid Services*) le JIAS, comme on dit familièrement, est un organisme issu de la communauté juive dans plusieurs villes canadiennes. À Montréal, le JIAS a plus de 50 ans.

Puis j'ai fait des programmes d'intégration. On avait beaucoup de familles nombreuses. Il y avait une pénurie de logements pour ces familles. Et il y avait aussi les préjugés des propriétaires qui avaient un immeuble rue Barclay, et un autre rue Bourret³. Le premier était assez bon pour les immigrants, mais pas le second! Et ça, c'était entre Juifs, n'oublions pas. J'avais déjà beaucoup aidé des amis noirs et autres à se chercher des appartements. Il est toujours difficile pour une famille à faible revenu de se trouver un appartement. Mais c'est particulièrement difficile pour des immigrants. Ils ont théoriquement des droits – le droit d'aller se plaindre, le droit d'aller à la Régie du logement, etc. Mais l'immigrant est très mal placé au début de sa vie au Canada pour déposer une plainte à la Régie. *A fortiori* de croire que ça va marcher! Surtout les personnes qui viennent de dictatures, où aller se plaindre au gouvernement n'est pas toujours la meilleure idée... J'accompagnais donc mes clients à la Régie. Je les aidais à préparer leur dossier. On a fait ce travail concret d'encourager les immigrants à défendre leurs droits, et aussi de leur donner un peu de confiance en eux. Pour mes clients, je pense que c'était la meilleure leçon. J'aurais pu leur faire un discours de deux heures, mais ça n'aurait pas eu l'effet que cette expérience avait sur eux!

Quelques mois plus tard, une travailleuse sociale à temps partiel est partie en congé de maternité. J'ai pris son *caseload*. À JIAS, il y a toujours eu un département qui s'occupe des aspects légaux de l'immigration, et un département de service social où des travailleuses sociales et des assistantes sociales aident les immigrants à s'installer. Ma formation pour faire ce travail d'aide à l'établissement s'est résumée à cinq minutes d'explication. C'était un peu effrayant.

NPS – *En quoi consistaient vos tâches?*

R. Augenfeld – À l'époque, il y avait, comme je vous ai dit, beaucoup de familles marocaines et russes. Les premiers Marocains sont arrivés au Canada à la suite d'une entente selon laquelle la communauté juive de Montréal allait leur fournir de l'aide à l'établissement. Il y avait très peu de Juifs francophones au Québec. Des raisons historiques expliquent cela. Quand je suis arrivée ici, il n'y avait aucun choix possible: on ne pouvait aller qu'à l'école anglaise. Au début des années 60, on a essayé d'intégrer les familles immigrantes marocaines à la communauté anglophone. Évidemment, avec le temps, ça s'est avéré une grave erreur. Quand les gens furent plus nombreux, ils ont pris de l'assurance et ont décidé eux-mêmes comment ils allaient s'établir ici. Et avec les changements au

3. Quartier Côte-des-Neiges, à Montréal.

Québec, la communauté a pris sa place comme communauté francophone. Et ça a profondément changé la communauté juive.

On donnait aussi une assistance financière. Car même si les gens étaient théoriquement indépendants financièrement, dans la vraie vie, il fallait leur donner un coup de main jusqu'à ce qu'ils soient établis. Il y a des personnes qui sont arrivées parrainées par leurs familles, mais celles-ci ne pouvaient pas vraiment assumer tous les frais. L'aide financière! Voilà un révélateur de la relation qui s'établit entre vous et le client. Même si moi je ne me perçois pas comme une personne qui a du pouvoir parce que les décisions sont prises ailleurs – je ne suis que l'exécutante –, les clients m'investissent avec beaucoup de pouvoir. Inévitablement, ça fausse la relation! Vous devez venir me voir pour que je vous donne un chèque. Même si je vous poste le chèque, vous devez me rendre des comptes. Si, par exemple, on vous a parrainés, vous et votre famille, nous, on est obligés de vous aider, mais vous, vous avez aussi des obligations ici. Et c'est d'aller apprendre le français, de chercher un emploi, de ne pas rester à rien faire! Vous devez venir me raconter si vous avez cherché un emploi, si vous êtes allé vous inscrire au service d'emploi, si l'employeur vous a appelé, etc.

Toute l'assistance financière venait des fonds de la communauté. C'est difficile de croire qu'il s'agit uniquement de dons privés. C'est beaucoup plus facile de penser que cela vient du gouvernement! Même si, à l'occasion, il y avait des subventions du gouvernement pour des projets, ce n'était jamais des fonds pour l'assistance directe, pour l'aide financière. Cette tradition de dons de charité, cette tradition d'autosuffisance et d'autogestion est très vieille dans la communauté juive. La campagne qu'on fait chaque année ressemble un peu à celle de Centraide. Il y a des dons plus spectaculaires, mais il y a une participation fantastique avec des petits dons de 5 \$.

NPS – *Vous semblez dire que cette aide financière d'un an aux familles en période d'établissement est un outil de contrôle social?*

R. Augenfeld – Voilà! C'est évidemment du contrôle! C'est inévitable. De plus, ça crée des tensions. Disons que vous arrivez au Canada, vous êtes professeure... Trouver un emploi de professeure ici au Québec, ce n'est pas si facile. Ce n'est pas moi qui contrôle les exigences, ni le gouvernement. Il y a des corporations, il y a des exigences pour pratiquer un métier. De plus, c'est plus facile de se recycler dans certains domaines que dans d'autres. C'est toujours très compliqué, surtout avec des professionnels, d'évaluer le délai qu'on va leur accorder pour suivre des cours de jour. Est-ce qu'on vous dit: «Écoutez, ici, au Québec, il y a beaucoup

de gens qui suivent des cours du soir, qui travaillent le jour... qui n'ont peut-être pas l'emploi de leurs rêves, mais ils suivent des cours et, éventuellement, ils se recyclent.»

On a essayé avec le temps de ne plus improviser à chaque fois, mais d'établir des normes et des budgets: combien on donne à une famille de deux, trois ou quatre personnes. On a des normes pour les loyers, pour la nourriture, pour l'installation, etc. Quand les familles parrainées ont déjà des parents ici, on exige une implication de ces derniers, soit des services, soit une implication financière. Si une église ou une paroisse fait de temps en temps un parrainage d'une famille ou deux, ils improvisent sans doute un peu plus.

Depuis quelques années, je ne fais plus de service social. J'ai abandonné mes cas d'établissement. Je suis passée du côté de l'immigration. Comme je n'avais aucun diplôme et que JIAS avait besoin de quelqu'un pour prendre la charge du service de l'immigration, j'ai pris cette responsabilité. C'était le moment, en 1979, où la loi venait de changer. Elle offrait la possibilité de parrainage de groupe. C'était tout juste avant l'arrivée des *boat people* vietnamiens. Il y avait beaucoup de nouvelles choses à apprendre et le gouvernement offrait un certain nombre de sessions de formation sur la nouvelle loi – très bien faite d'ailleurs à l'époque.

En 1979, on était tous mobilisés sur les personnes sélectionnées à l'étranger. Que ce soit par le biais du gouvernement ou des groupes, les gens arrivaient avec leur visa en main. Dans des camps quelque part, ils étaient tous interviewés, et le gouvernement en a pris un certain nombre à son compte. Puis, on a lancé le défi à la population de faire du *matching*. C'était très intéressant. Le gouvernement a dit: «Nous, on va en prendre 16 000, et ensuite, on va faire du un pour un. Pour chaque personne parrainée par le secteur privé, nous on va en prendre une autre.» La population a répondu en si grand nombre que le gouvernement a voulu arrêter le *matching*. Les gens furent complètement enrégés. Surtout les organismes. Vous comprenez, le début du partenariat, c'était la fin du partenariat!

Dans la loi, il y avait aussi une procédure pour demander sur place le statut de réfugié. Mais on n'avait jamais envisagé que ce soit une procédure pour beaucoup de monde. Le Canada n'avait pas l'intention d'être un pays de premier asile.

NPS – *Y a-t-il des liens politiques entre le pays d'origine des personnes qui demandent refuge et l'attitude officielle du Canada?*

R. Augenfeld – Au début, peut-être. Maintenant, c'est difficile de faire le lien. Pendant plusieurs années, les réfugiés sélectionnés à l'étranger se subdivisaient en deux catégories. La première regroupait les *boat people* vietnamiens et, jusqu'à la fin d'août 1990, ceux qu'on appelle les exilés volontaires d'Europe de l'Est. Si un Roumain réussissait à quitter la Roumanie par un moyen ou un autre, et se trouvait quelque part en Europe de l'Ouest, il était automatiquement considéré comme membre de ce groupe d'exilés volontaires. Il n'avait plus à prouver aux yeux du gouvernement canadien qu'il était un cas individuel de persécution – ce qui définit un réfugié selon la Convention de Genève⁴.

Par contre, ce n'était pas le cas d'un Éthiopien, même si lui aussi venait d'un pays marxiste. Avant d'être éligible, cet Éthiopien devait prouver qu'il était un réfugié selon la Convention. Il devait prouver individuellement, à la satisfaction d'un consul canadien, qu'il avait une cause, qu'il était réfugié selon la Convention. C'est dur à prouver. Beaucoup de personnes essaient de faire cette demande à l'étranger. Elles sont rejetées. On leur dit: «Vous n'êtes pas réfugié selon la Convention. Vous êtes un réfugié économique... ou autre.»

NPS – *Quels sont les problèmes que rencontrent les réfugiés sélectionnés à l'étranger, et leurs parrains, et comment se distinguent-ils des problèmes rencontrés par les réfugiés selon la Convention de Genève – les requérants au statut de réfugiés?*

R. Augenfeld – Chaque année, le gouvernement annonce le nombre de réfugiés qu'il a l'intention de sélectionner à l'étranger. Ces dernières années, ce fut environ 13 000 par année. De ce total, à peu près la moitié était des gens d'Europe de l'Est et des Indochinois: les catégories désignées. Les autres sont des réfugiés selon la Convention. Or quand on s'adresse au public, on parle de réfugié tout court. Dans les faits, il y a vraiment deux façons très différentes d'évaluer l'admissibilité.

Le parrainage est une prise en charge complète pour un an. Les gens arrivent comme résidents permanents et ils ont droit à l'assurance-maladie. Ils peuvent aller à l'école, ils peuvent travailler, etc. La première année, c'est le parrain qui est responsable. Mais si ces gens vont au COFI, ils peuvent suivre des cours de français avec allocation; ils ont droit à cette

4. La Convention de Genève définit le réfugié comme une personne qui peut prouver qu'elle a une crainte raisonnable de persécution, selon un de cinq critères: appartenance religieuse, politique, sociale, nationale, etc.

allocation. Cela est mis en place pour que moi, le parrain, je les encourage à apprendre le français. Sauf que l'attente dure presque une année complète pour les cours avec allocation. Si, après un an, ils ne sont pas encore financièrement indépendants, ils peuvent aller au Bien-être social.

Ces jours-ci, il y a une chicane entre le provincial et le fédéral: Est-ce qu'il y a assez d'argent? Qui administre? Qui gère? Est-ce que c'est bien fait, mal fait...? Et ça se passe sur le dos des réfugiés et des immigrants qui attendent. C'est vrai qu'il y a toutes sortes de cours gratuits; mais en ce qui concerne les cours avec allocation qui permettent véritablement aux gens d'aller apprendre et de vivre, la période d'attente est vraiment très longue.

Les gens sont mal pris, les organismes de parrainage sont mal pris. Qu'est-ce qu'on fait avec les gens? Et si je les envoie travailler à n'importe quoi, je ne sais pas si après un an ils vont quitter leur travail, même si c'est mal payé, pour aller suivre un cours de sept mois. Ensuite, quelques années plus tard, on va en vouloir à ces réfugiés parce qu'ils ne parlent pas français. Quand je pense à ça, je trouve cela tellement injuste: c'est toujours les victimes qui portent le fardeau. Pourtant, c'est ce que j'appelle un investissement positif. Les gens vont en bénéficier et nous aussi, la société d'accueil.

Bref, au début, on s'est mobilisé autour du parrainage et autour des personnes arrivées sélectionnées. Mais avec le temps, le système qui n'avait jamais été prévu pour traiter beaucoup de cas de requérants a été envahi, inondé, par beaucoup plus de personnes que prévu; et tout de suite, il y a eu un *backlog*, un arriéré. En 1986, il y avait un arriéré de 20 000 personnes. C'est tellement compliqué les divisions et les subdivisions de personnes qui se sont accumulées dans la machine administrative que même nous, qui sommes là-dedans depuis longtemps, ne savons plus de qui l'on parle ni où ils en sont.

NPS – *Concrètement, comment cela se passe-t-il pour ces personnes?*

R. Augenfeld – Prenons l'exemple d'un Haïtien qui arrive en juin 1986, après le renversement de Duvalier. On s'imagine ici que tout va très bien en Haïti et la personne se fait refuser quelques mois plus tard. On lui dit: «On aurait peut-être pu vous accueillir avant, mais maintenant que Duvalier est parti, vous n'avez plus de problèmes. Les tontons macoutes ne sont plus là...», etc. La personne loge un appel. L'appel traîne quelque part ou est refusé... Il y a aussi la possibilité de faire une demande humanitaire, mais quand ce n'est pas fait comme il faut, quand ce n'est pas examiné correctement, c'est un refus presque automatique. Cette personne est maintenant sur une liste d'expulsion. Entre-temps, en

novembre 1987, il y eut une tentative d'élections en Haïti; mais il y a eu un massacre, et le Canada a décidé que ce n'était pas le moment de retourner les Haïtiens. Il y eut alors un moratoire sur les expulsions. Un certain nombre de personnes étaient donc là; on ne les expulsait pas, mais on ne faisait rien d'autre pour elles. Elles traînaient. On aurait pu régler leur cas d'une façon administrative en disant: «On vous accepte pour des raisons humanitaires.»

Au début de 1989, le gouvernement canadien annonce que le moratoire est levé, parce que la situation s'est améliorée en Haïti. *Tollé* de protestations, conférences de presse. En janvier, on a réussi à ne pas faire déporter ces gens. En avril 1989, après les émeutes là-bas, le gouvernement canadien a réimposé le moratoire; donc, pas d'expulsion. En octobre-novembre 1989, la ministre décide que ça va mieux en Haïti, et qu'on peut retourner les gens. Les organismes qui travaillent à la protection des personnes réfugiées ont fait des demandes désespérées, mais ça n'a pas marché. En fin de compte, mais vraiment le matin du départ de ces Haïtiens, on était déjà tous réunis à Mirabel pour leur dire adieu. Il y avait une sorte de fête: les ONG⁵ étaient là, l'immigration était là, les médias étaient là, tout le monde était là; mais les gens ont décidé de rester chez eux; et heureusement, parce que tout de suite après, il y eut une suspension qui est toujours en vigueur. Mais ces gens-là attendent encore. On n'a toujours pas réglé leur cas. Alors une personne qui est arrivée ici en 1986 attend toujours en 1990 de savoir ce qui va lui arriver!

NPS – *Quelles sont les conséquences psychosociales de la précarité que vivent les requérants au statut de réfugié?*

R. Augenfeld – Je ne suis pas une spécialiste de ces questions, mais je peux vous dire que ces gens sont dans un état terrible: le stress, l'anxiété, la séparation d'avec leur famille. Tous ces gens-là qui sont arrivés ici ne se sont jamais imaginés que ça allait prendre autant de temps! Il y a beaucoup d'hommes seuls, mais pas célibataires, qui attendent de faire venir leur famille. Les familles sont dans des situations très difficiles. Même dans le meilleur des mondes, être séparé de sa famille, c'est pas drôle. Mais quand la femme et les enfants sont mal pris, et quand ils sont menacés, vous pouvez imaginer ce qui arrive. Il y a des enfants qui sont séparés de leurs parents depuis longtemps. Ils ne connaissent plus leurs parents! Il y a des drames et des situations terribles qui sont en train de se passer sous nos yeux. Éventuellement, après beaucoup de souffrance, les familles

5. ONG: organisme non gouvernemental.

vont se trouver réunies. Mais les coûts familiaux et sociaux sont tellement affreux. De plus, arrivés ici, les enfants doivent aller à l'école. Ce sont des enfants qui auront des problèmes que les écoles vont devoir traiter! Les services sociaux vont hériter de cela! Une femme qui arrive cinq ans après son mari ne comprend pas pourquoi cela a pris tant de temps! Les enfants ne comprennent pas pourquoi leur père les a abandonnés! Un enfant qu'on a laissé à deux ans et qui a maintenant sept ans connaît-il son père? Et ça sert à quoi de traîner tout ce monde un peu partout, de les faire attendre et attendre? On sait qu'éventuellement, la plupart vont venir.

NPS – *Vous êtes très impliquée dans la protection des droits des personnes réfugiées, et c'est à ce titre que vous coordonnez la Table de concertation de Montréal pour les réfugiés. Pourriez-vous nous décrire brièvement cet organisme?*

R. Augenfeld – La Table a été créée en 1979, au moment des *boat people*, pour faire face à un besoin de concertation et d'information sur l'établissement et l'accueil des personnes sélectionnées – le parrainage et les cas du gouvernement. C'était un moment très positif. Avec le temps, on est entré dans d'autres dossiers. On a toujours ces deux volets: la protection d'un côté, l'établissement de l'autre. Et la sensibilisation. C'est du bénévolat en grande partie. On a un petit bureau, avec une petite subvention. On a des réunions mensuelles depuis onze ans. On a une liste d'observateurs assez impressionnante: syndicats, avocats, les différents paliers de gouvernement, la police, etc. Chaque réunion est un événement interculturel. On a créé avec le temps une atmosphère de tolérance et d'intérêt à se connaître entre groupes! Les réfugiés des différentes parties du monde doivent aussi se connaître entre eux. Que l'on soit de droite ou de gauche – il y a différentes façons de devenir réfugié –, l'on a réussi à laisser les idéologies en dehors de la salle.

NPS – *Quels sont les volets que les participants à la Table investissent?*

R. Augenfeld – La Table comporte plusieurs volets. On est un regroupement, une coalition d'organismes. On ne donne pas de services directs. Nos clients sont les organismes qui donnent des services. Ils conservent toute leur autonomie. Il y a toutes sortes d'organismes autour de la Table: des organismes de service, des organismes de défense, des organismes pour lesquels les réfugiés ne constituent qu'un dossier parmi d'autres. Et aussi des organismes qui font du parrainage et s'occupent des réfugiés eux-mêmes: ça va de l'archevêché à l'Association des réfugiés de Somalie du Nord. On essaie de voir ce qui se passe dans le monde. On est très préoccupés par l'établissement, par l'intégration des réfugiés, par l'ouverture

d'esprit de la société d'accueil, par l'éducation interculturelle, le biculturel. On essaie de faire une certaine sensibilisation du milieu.

NPS – *Cette question de l'éducation n'apparaît-elle pas importante pour l'ensemble de la société québécoise, et aussi pour les intervenants qui seront appelés à donner des services à toutes ces personnes?*

R. Augenfeld – On a un projet subventionné par le gouvernement fédéral pour la formation des intervenants auprès des réfugiés et des immigrants. Ces sessions de formation couvrent des domaines diversifiés, comme le vécu des réfugiés, la recherche de fonds, le *planning* organisationnel, sans oublier l'intervention sociale interculturelle, évidemment. L'interculturel, c'est le sujet du jour! Ce qui est très intéressant avec ce projet, c'est que la demande est vraiment venue de la base.

NPS – *La question du multiculturalisme, est-ce spécifique à Montréal, ou si c'est une réalité pour l'ensemble du Québec?*

R. Augenfeld – Là aussi, évidemment, Montréal est un cas particulier. Il y a aussi des immigrants et des réfugiés ailleurs, mais pas en aussi grand nombre. Il y en a à Sherbrooke, à Hull, à Trois-Rivières, à Québec. Mais on ne peut pas envoyer des nouveaux arrivés à l'improviste à Chicoutimi! Il faut avoir des structures d'accueil! Nous ne sommes plus en 1900!

NPS – *N'y a-t-il pas d'équivalent de la Table pour le Québec tout entier?*

R. Augenfeld – Non, et la Table de Montréal, d'ailleurs, c'est le plus ancien de tous ces regroupements. Il y a une Table à Vancouver, il y a un Conseil à Toronto; mais Toronto est né après nous, c'est le «Toronto Refugee First Council», et ça n'a pas l'envergure de la Table à Montréal. À travers le Canada, il y a aussi le Conseil canadien pour les réfugiés. Cet organisme a une série de groupes de travail et je suis impliquée dans certains de ces groupes.

NPS – *En terminant, pouvez-vous nous dire comment vous, personnellement, vous êtes intégrée aujourd'hui à votre société d'accueil?*

R. Augenfeld – Je pense que je me suis intégrée d'une certaine façon. Il y a toujours des moments – et c'est l'une des discussions importantes dans les communautés culturelles – où on a parfois l'impression que malgré tous les efforts qu'on fait, on aura toujours besoin de faire ses preuves. Il y a toujours des gens qui posent la question fatidique: «D'où tu viens?» Il y a toujours des questions sur l'origine de mon nom. Alors il y a des moments où l'on ne se sent pas tout à fait là, même si on pense qu'on est là.

La définition que le gouvernement du Québec donne de ce que c'est qu'être Québécois me couvre très bien. Sauf qu'il y a des moments où l'on nous fait comprendre que l'on n'est pas tout à fait aussi Québécois que certains autres. Moi je dis que ce n'est pas vrai, sauf que c'est la perception des autres. Moi, je me considère aussi Canadienne, parce que c'est le pays qui nous a accueillis. Il faut le reconnaître avec tous les problèmes qu'il y a eu à l'époque – et l'on sait que le Canada ne voulait pas accepter les Juifs pendant un certain nombre d'années –, mais c'est quand même le Canada qui nous a acceptés. Alors je pense que dans toutes les familles immigrantes et réfugiées, il y a quand même une certaine reconnaissance envers un pays d'accueil.

NPS – *Est-ce que les réfugiés et les immigrants se sentent concernés par la Commission Bélanger-Campeau sur l'avenir du Québec?*

R. Augenfeld – Absolument! Les communautés culturelles se sentent exclues de cette commission parlementaire. On a revendiqué des places à la Table. On dit: «On fait partie de cette société. On ne veut pas que ça se décide pour nous.» Regardez à Montréal, ou ailleurs au Québec. Il y a une population importante qui est là, qui est intégrée. Il y a des gens des communautés qui sont là depuis plusieurs générations, ou des nouveaux. Leurs enfants sont des Québécois comme tout le monde, mais quelque part on ne les a pas inclus. Comment on a pu ne pas inclure les communautés culturelles, comment on a pu, après l'été qu'on vient de passer, ne pas inclure les autochtones, c'est incompréhensible! On se demande: «Qu'est-ce qui se passe? Quelle vision du Québec ces gens-là vont-ils avoir?» Mais les nouveaux Québécois sont devenus plus revendicateurs, dans le sens où on a une place et on va insister sur la légitimité de notre place. C'est fini le moment où on était à genoux. Il faut s'assumer quelque part! Il y a une résistance à cette réalité. D'un côté, il y a toutes sortes de beaux discours, et de l'autre, quand on arrive aux faits, il y a quelque chose qui ne marche pas!

Je pense que le grand défi maintenant au Québec, c'est de bâtir une nouvelle société ensemble, et d'accepter que des gens qui sont venus d'un peu partout sont aussi ici. Ce sont des Québécois, mais ce ne sont pas des Canadiens français. Et ils ne peuvent pas devenir des Canadiens français! Il faut quand même se dire qu'être Québécois est une chose en évolution. Un nombre important d'immigrants veulent jouer leur part! Et ils voudraient pouvoir se définir comme Québécois! Et être acceptés comme ils sont! Avec leurs différences, avec leurs particularités, et être respectés dans leurs différences!

Toute cette discussion sur la langue est vraiment un faux débat! La plupart des communautés culturelles acceptent le français. On sait que ça se passe en français. On parle tous français, mais qu'est-ce qu'on va faire en français ensemble? Quelle sorte de société veut-on bâtir ensemble? On a une chance de faire quelque chose de nouveau, qui ne s'est jamais fait nulle part au monde. Il y a beaucoup de problèmes, on ne peut pas nier ces problèmes. Il y a une certaine intolérance qui se développe, il y a un certain racisme. Je pense qu'on peut le combattre avec un engagement de tout le monde. C'est un défi énorme. Mais ça peut être aussi une grande aventure!